**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 72 (1943)

Heft: 4

Rubrik: Le travail de l'Office suisse de charité

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'attrait du plaisir facile; une action plus profonde, à base philosophique et religieuse, qui ne s'arrêtera pas au seul problème de l'alcool; une action plus dynamique, plus insistante; une action plus moderne, tenant mieux compte du caractère de l'alcoolisme contemporain (alcoolisme insidieux) et faisant appel davantage aux motifs sociaux.

Quant à la méthode, M. Gribling est pour toute méthode qui nous amène le mieux au but, il y faut du tact, du discernement et une conviction chaleureuse.

Le sujet de la conférence de M<sup>me</sup> Grange, le nouveau manuel genevois d'hygiène et d'enseignement antialcoolique, échappe, de par sa nature, à l'analyse. M<sup>me</sup> Grange a donné quelques exemples de la méthode très large adoptée pour la rédaction du manuel. On ne peut que souhaiter que ce manuel, après une période de gestation qui a porté sur nombre d'années, voie prochainement le jour. Il rendra certainement de grands services à l'école romande.

## Le travail de l'Office suisse de charité

« L'Exposé sur l'activité de l'Union suisse de charité dans l'année de guerre 1940 », qui vient de paraître, nous révèle quelle somme énorme de travail a été accomplie pour le bien du prochain. Durant ces dernières années, l'assistance s'est spécialisée toujours davantage et a pris un développement inattendu. Mais la guerre, avec tous les problèmes nouveaux qu'elle fait surgir, a mis l'Office central devant une tâche ardue.

L'exposé témoigne tout d'abord de l'effort visant à donner, à toute action charitable, un fondement religieux. Il nous rend compte ensuite de l'amélioration apportée et aux méthodes du travail et à la formation du personnel, cela afin de mieux répondre aux besoins si différents et si multiples des assistés. On a compris que, lorsqu'un malheureux se présente, il ne faut pas se borner à porter remède au seul mal qui l'amène; il faut s'occuper de sa personnalité, des circonstances et des conditions de son existence en mettant, au premier plan, le côté psychique, tant dans l'étude du cas que dans l'application du traitement. Comme le mobile de l'assistance chrétienne repose dans la religion, l'Office de charité a le droit de compter, dans l'accomplissement de son œuvre, sur l'appui moral et matériel de tous les fidèles.

L'activité charitable est étroitement liée aux problèmes de la politique familiale. Aussi, l'Office central de charité se consacre-t-il, avec un zèle couronné de succès, à l'assistance familiale. De concert avec l'Association populaire catholique suisse, il a déployé une vive activité dans ce domaine et participé à deux conférences convoquées par le Département fédéral de l'Intérieur. L'assistance familiale étant une tâche naturelle des cellules de la collectivité (commune, paroisse), l'Office central a poursuivi sa propagande en faveur d'un développement de l'assistance paroissiale, par tous les moyens appropriés à ce but (conférences, données statistiques, circulaires, suggestions de tout genre). Les efforts qui seront tentés encore prochainement dans ce sens ne devraient rencontrer aucune opposition, si l'on considère qu'il s'agit là d'une tâche essentielle de notre religion chrétienne.

Le groupement pour l'assistance à l'enfance et à la jeunesse a accompli une lourde tâche : consultations, renseignements, obtention de subventions, soutien apporté à l'assistance paroissiale, placement d'enfants dans des familles, soit à titre provisoire, soit en vue d'adoption, organisation de cours pour le personnel des crèches (400 participants, conférences publiées en brochure). Dans le domaine

de l'assistance aux anormaux, les succès suivants ont été obtenus : agrandissement de l'établissement pour infirmes à Hurden, pèlerinage des durs d'oreille à Einsiedeln (600 participants), élargissement de la bibliothèque catholique pour aveugles (Couvent de Magdenau), cadeaux de Noël pour aveugles, suggestion de retraites pour aveugles en Yougoslavie. Ce travail, plus que tout autre, puise ses forces dans la religion. L'Institut de pédagogique curative, à Lucerne, de concert avec les trois établissements d'observation pour enfants difficiles, a également accompli sa mission avec satisfaction. L'action du groupement pour l'assistance aux alcooliques et la lutte contre l'alcoolisme a consisté surtout à prêter son appui aux organisations s'occupant d'une utilisation rationnelle des fruits (boissons sans alcool, séchage et stérilisation des fruits, etc.). L'Association suisse des établissements catholiques, dont le but est de favoriser et sauvegarder les intérêts économiques de ses membres, s'est développée de façon satisfaisante.

L'assistance aux émigrants a été une cause de grands soucis dans l'année écoulée. Ce sont les réfugiés qui ont requis le plus de temps et de travail (176 cas individuels; 52 départs effectués). Pour cette action, les catholiques suisses, appuyés efficacement par nos Révérendissimes Evêques, ont donné, en 1940, la somme de 136 411 fr. L'Office central de charité a collaboré aussi aux différentes tâches qui incombent à la Conférence suisse pour l'aide aux rapatriés (retour au pays d'option, prise de domicile en Suisse, subside aux chômeurs). Mgr Kissling, l'ancien directeur de l'Office suisse central de charité, préside la Commission pour l'assistance en temps de guerre. Son successeur à l'Office central, M. l'abbé G. Crivelli, entra en fonction à la mi-mars 1941. En dehors du travail accompli en collaboration avec des organisations non catholiques, pour soulager la détresse à l'étranger, l'Office central a organisé, indépendamment, des actions telles que : collecte pour l'Eglise catholique de Finlande ; collecte de parements et objets de culte pour les églises catholiques d'Espagne (10 caisses assurées pour une valeur de 11 000 fr. ont été envoyées à l'archevêque de Tolède).

Malgré de constants soucis financiers, les comptes accusent un modeste bénéfice (recettes : 39 760 fr.; dépenses : 39 264 fr.).

En terminant la lecture de cet exposé, on ne peut que rendre grâce à Dieu, le dispensateur de tout bien, et espérer que les catholiques suisses continueront à apporter, à l'avenir, une aide aussi généreuse que compréhensive à l'œuvre de l'Office central de charité.

L'Office central de charité prépare un Congrès national de l'Union suisse de charité, qui se tiendra, à Lucerne, du 13 au 15 septembre de cette année. Ce congrès aura pour but de nous rappeler les forces essentielles de la charité chrétienne et sera la base de l'activité charitable que réclamera un avenir probablement lourd de misères.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Office suisse de charité, Hofstr. 11, Lucerne.

# Cours de chefs pour les camps d'aide à la campagne

Pro Juventute a organisé, l'année dernière, des camps d'aide à la campagne. Se basant sur l'expérience acquise, elle donne à fin mars, début avril de cette année un cours d'instruction. Chefs, sous-chefs et chefs de groupe y apprendront à diriger les camps de jeunes prévus pour ce printemps, cet été et cet automne.

S'adresser pour tous renseignements au secrétariat général de *Pro Juven*tute, Camp d'aide à la campagne, Stampfenbachstrasse 12, Zurich 1.